



TVA sur honoraires syndic pour gros travaux

Par **jean13**, le **02/10/2014** à **15:33**

Bravo pour votre forum que je découvre

Depuis 2 Ans je suis très impliqué au sein du C.S.et...nous avons en deux ans viré deux syndic véreux. Aujourd'hui nous pensons avoir trouvé la "perle rare" dans ce monde de "voy..."

Ma question:

Gros travaux toiture 135.000,== € HT. TVA 10% - Honoraires syndic 1,75% sur le HT.

Je souhaite savoir si la TVA sur les honoraires du syndic doit être calculée à 10% ou bien à 20%

Merci pour votre aimable réponse ex-professo

Cordialement

Jean

Par **moisse**, le **02/10/2014** à **15:53**

Hélas,
20%.